



SPIP 17 Antenne de SAINTES : **Le Mouvement est suspendu !**

Les Personnels d'Insertion et de Probation syndiqués et non syndiqués du SPIP 17 Antenne de SAINTES, réunis en Assemblée Générale le 8 septembre 2016, ont décidé de ne pas baisser leur garde en votant à l'unanimité la suspension de leur mouvement.

Si l'ensemble de nos revendications n'ont pas pour autant été satisfaites nous actons qu'après plusieurs mois de mobilisation a été signé un relevé de conclusion historique entre la DAP et l'Intersyndicale, validé par le Président de la République et le 1er Ministre, qui se traduit par :

- Une réforme statutaire effective dès 2008 avec l'accès à la Catégorie A de la FP.
- L'abandon de la pré-affectation dans la formation des CPIP
- Une revalorisation de l'IFPIP à hauteur de 70% et de l'IFO à 40%
- L'inscription dans un véritable plan de retraite pour les ASS ayant intégré l'AP
- 100 postes supplémentaires de CPIP créés en 2017

Nous suivrons avec beaucoup d'attention le groupe de travail sur notre chantier statutaire qui débutera ce mois, il engagera nos missions pour l'avenir, et validera notre relevé de conclusion dont nous attendons qu'il devienne effectif.

Par conséquent l'AG qui s'est tenue ce jour valide à l'unanimité de ses membres présents la suspension du mouvement et précise que les personnels se mobiliseront à nouveau si les actes attendus ne devaient pas être à la hauteur des engagements qui ont été arrêtés.

*La CGT SPIP 17
Fait à Saintes le 08.09.16*